



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



17010585

Tribunal de Commerce

16 JAN. 2017

Tribunal Wallon
Greffe

N° d'entreprise : 0507.613.173

Dénomination

(en entier) : **FR CONCEPT**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : Rue de la Taille Loquet, 18 à 1495 Villers-la-Ville (Sart-Dames-Avelines)
(adresse complète)**Objet(s) de l'acte : Erratum - publication constitution**

Je soussigné Hervé LECLERCQ, Notaire à Villers-la-Ville, déclare qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la publication de l'extrait analytique en ce sens que contrairement à ce qui est mentionné dans la publication dudit extrait analytique, l'exercice social ne commence pas le 1^{er} juillet pour se terminer le 30 juin de chaque année, mais il commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre de chaque année comme stipulé dans l'acte constitutif

Hervé LECLERCQ
Notaire

Bijlagen bij het Belgisch-Staatsblad--19/01/2017--Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature